



Québec, le 27 avril 2020

Madame Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

Madame St-Gelais,

La présente fait suite à votre correspondance du 17 avril 2020 ayant pour objet le Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints, dans le cadre de laquelle vous demandez au ministère des Finances de fournir les statistiques fiscales détaillées des sociétés minières et la proportion de l'impôt payé par les entreprises du secteur « Mines, carrières et puits de pétrole » pour les années 2014 à 2019.

En réponse à votre demande, les statistiques fiscales détaillées des sociétés minières pour l'année 2014 sont présentées en pièce jointe à la présente. En ce qui concerne l'impôt payé par les entreprises du secteur « Mines, carrières et puits de pétrole », celle-ci s'élevait à 55 millions de dollars en 2014, soit l'équivalent de 1,1 % du total de l'impôt des sociétés pour cette année.

Au-delà de l'année 2014, le ministère des Finances n'est pas en mesure de fournir l'information demandée. La production de cette information, qui est réalisée conjointement par le ministère des Finances et Revenu Québec à partir des déclarations de revenus des sociétés, implique des travaux importants en termes de traitement, d'analyse et de compilation. Vu le délai imparti, seule l'information relative à l'année d'imposition 2014, pour laquelle la production est déjà amorcée en vue de la prochaine publication des statistiques fiscales des sociétés, peut vous être transmise.

Je vous prie d'agréer, Madame St-Gelais, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre des Finances,

PIERRE CÔTÉ

p. j. Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières



## ANNEXE

## – Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières –

STATISTIQUES FISCALES DÉTAILLÉES DES SOCIÉTÉS MINIÈRES – 2014<sup>P</sup>

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
<b>Nombre de déclarations</b>	<b>213</b>	
<b>Impôt minier</b>		
Valeur brute de la production	23	7 277
Coûts de production globaux admissibles	27	-5 331
<b>Profit net avant allocations</b>	<b>27</b>	<b>1 946</b>
Allocation pour amortissement	19	814
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	10	141
Allocation pour traitement	15	379
Allocation supplémentaire pour amortissement	—	—
Allocation additionnelle pour une mine nordique	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Dons	d. c.	d. c.
Dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration	121	40
Dépenses générales et administratives liées à des travaux d'exploration	52	46
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	14	263
Allocation additionnelle pour exploration	d. c.	d. c.
<b>Profit net après allocations</b>	<b>161</b>	<b>299</b>
<b>Droits miniers</b>	<b>18</b>	<b>121</b>
Crédit de droits remboursable pour perte	113	-39
<b>Droits miniers nets payés</b>	<b>131</b>	<b>82</b>

P : Données préliminaires.

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.